

LUNDI 14 JUILLET 2025



- 14h00** Jardin des Fontaines Saint-Léonard (inscriptions sur place)
Course en sac, chamboule-tout et jeu de quilles
- 15h15** Place Saint-Léonard (inscriptions sur place)
Mât de Cocagne (maximum 10 joueurs)
- 16h15** Parking de la Criée (inscriptions sur place)
Baptême des Tropiques
(5 équipes de 2 – à partir de 15 ans accompagné d'un adulte)

MÂT INCLINÉ

Attention, depuis 2023, nouvelle organisation, tant pour les inscriptions que pour le droit de participer à la finale du Mât incliné sur la jetée de Transit (avant-port) ou sur le Vieux-Bassin (sous réserve des résultats de l'analyse des eaux).



Les inscriptions (obligatoires) ont eu lieu en mairie le samedi 28 juin à 10h (pour rappel, il faut résider à Honfleur ou ses environs proches, avoir 18 ans révolu à la date de l'épreuve, fournir une photocopie d'une pièce d'identité et une attestation de natation de 25 mètres)

Vendredi 11 juillet : Préqualification au mât incliné

Rendez-vous pour les candidats inscrits à 17h30 en mairie > Epreuve à 18h
Tirage au sort du passage des candidats
3 passages par candidat, seuls 9 candidats seront retenus pour participer à la finale du mât incliné.

Lundi 14 juillet : Finale du mât incliné

17h30 : Epreuve avec les 9 candidats sélectionnés et le gagnant 2024 Théo Lelosg.
L'épreuve peut durer entre 1h et 1h30.

- 21h00** Inscriptions pour la retraite aux flambeaux
> place de l'Hôtel-de-Ville
- 22h00** Départ de la retraite aux flambeaux en fanfare
avec le duo *P'tites Fleurs des Champs*

Itinéraire : place de l'Hôtel-de-Ville, quai de la Quarantaine, rue de la Ville, quai Montpensier, rue de la République, rue du Dauphin, place Berthelot, place Sainte-Catherine, rue des Lingots, rue de l'Homme-de-Bois, place Hamelin, place Alphonse-Allais, boulevard Charles V, quai des Passagers, pont de la Lieutenance et place de l'Hôtel-de-Ville.

- 21h00 à minuit** Bal populaire avec DJ (Tuxedo Prod) > place de l'Hôtel-de-Ville

- 23h15** Grand feu d'artifice tiré depuis le quai de la jetée de l'Est

- Remise des différents prix à l'issue des épreuves sur site
→ Les jeux du 14-Juillet seront animés par Dominique Véron

Fin des festivités : minuit

L'usage des pétards et des articles pyrotechniques de catégories 1, 2, 3 et 4 est formellement interdit durant les manifestations des 13 et 14 juillet 2025.

Tout accident survenant à ce sujet sera de l'entière responsabilité de son auteur.
L'ivresse publique et manifeste représente une infraction consignée dans le code de la santé publique.

Mairie de Honfleur - Place l'Hôtel de Ville - 14600 HONFLEUR - T. 02 31 81 88 00

Conception et réalisation : Mairie de Honfleur / Ne pas jeter sur la voie publique

Programme des festivités



PORTS DU
CALVADOS

ici
Normandie

DIMANCHE 13 JUILLET 2025



Présence de la fanfare « Le Dôme Band »
(photo non contractuelle)

15h00 Quartier du Buquet (devant le collège A. Allais)
Tir à la corde, chamboule-tout, jeu de quilles

16h00 Quartier du Québec (devant l'école S. de Champlain)
Tir à la corde, course à l'œuf, course en sac, chamboule-tout

17h30 Quartier du Canteloup (devant La Maison des Familles)
Chamboule-tout, jeu de quilles, tir à la corde (deux concours)

21h00 Quartier du Canteloup
Inscriptions et préparation de la retraite aux flambeaux

22h00 Départ de la retraite aux flambeaux avec la **fanfare « Le Dôme Band »**
Itinéraire : Maison des Familles, avenue du Canteloup, Les Marronniers, chemin des Longchamps, avenue du Canteloup et arrivée à la Maison des Familles



LUNDI 14 JUILLET 2025

10h45 Rassemblement au monument aux Morts, place Albert-Sorel, avec dépôt de gerbes, minute de silence, hymne national. Revue de la compagnie des sapeurs-pompiers et du matériel de lutte contre l'incendie par les élus municipaux. Lâcher de pigeons et retour du cortège à l'Hôtel-de-Ville par la rue de la République, la rue Montpensier, le quai Saint-Etienne et la place de l'Hôtel-de-Ville en fanfare avec le duo *P'tites Fleurs des Champs*



11h15 / 11h30 Démonstration par les jeunes sapeurs-pompiers sur la place de l'Hôtel-de-Ville

11h45 / 12h00 Réception salle du conseil municipal

